

1^{er} septembre 2004

04.363

Question Claude Borel

"Appétits" suisses d'une loterie d'Etat allemande

L'agence de loterie d'Etat H. & W. Goothusen, sise à Hambourg, adresse à des habitants du canton une promotion appuyée de son super-jackpot et concurrence ainsi les loteries autorisées dans notre pays; elle se prévaut par ailleurs du fait qu'elle est "garantie par l'Etat".

Quelle est la situation juridique dans ce domaine?

Le Conseil d'Etat dispose-t-il de moyens d'intervention pour contrer ce type de concurrence?

Cosignataires: C. Bertschi et C. Siegenthaler.